

### Musée Classé - Réaffectation d'un don

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Le Musée Classé de Besançon a prêté une peinture de Antoine-Jean GROS «Diane au bain» à la «Kimbell Art foundation» pour une exposition intitulée «Les Amours des Dieux».

Cette œuvre avait dû subir une restauration avant son départ aux Etats-Unis et la «Kimbell Art foundation» avait proposé de participer financièrement à cette opération.

Elle vient en conséquence de nous adresser un chèque de 1 202,87 dollars, soit 6 414 F.

Sur avis favorable de la Commission «Action Culturelle», il est proposé au Conseil Municipal :

- d'encaisser cette somme en recettes au chapitre 903-61 / article 1059 (autre participation) - 509/ code service 52010,

- de la réimputer en dépenses au chapitre 903-61/article 235 (restauration d'œuvres d'art) - 509/ code service 52010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.